

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 septembre 2024

Awards de l'Innovation du Mondial du Bâtiment : le CTICM lauréat de l'Award d'Or dans la catégorie Formation et Services

Récemment mis en ligne sur le site Internet du Centre Technique Industriel de la Construction Métallique, le [référentiel](#) pour favoriser le réemploi de matériaux en acier vient de remporter un Award d'Or aux Awards de l'Innovation du Mondial du Bâtiment dans la catégorie *Formation et Services*. Au-delà du référentiel, ce prix, qui sera remis officiellement le 30 septembre prochain sur le salon BATIMAT/METAL-EXPO, vient saluer de manière plus large l'ensemble de la démarche portée par la Maison de la Construction Métallique et notamment son comité *Développement Durable* avec sa plateforme [MétalRéemploi](#), ainsi que son comité *Formation* avec la mise en place de nouveaux parcours éducatifs pour accompagner toute la filière acier dans cette transition axée sur une approche écoresponsable de la gestion des matériaux.

Une démarche écoresponsable et génératrice d'emplois



Si aujourd'hui, en France, les matériaux de construction ne sont réemployés qu'à hauteur de 1%, le référentiel édité par le CTICM, qui permet désormais aux utilisateurs d'intégrer le produit de réemploi dans un processus de fabrication conforme aux normes en vigueur, devrait contribuer à augmenter ce ratio à 5%. Il répond à de nombreuses normes et obligations législatives et va ainsi permettre de faciliter la requalification des matériaux en acier pour favoriser leur réemploi sur de nouveaux chantiers et ainsi se conformer à la norme NF EN 1090-2 qui rend possible l'utilisation de produits de structure en acier non couverts par des normes européennes à condition que toutes les propriétés essentielles de ces produits soient définies et garanties. Ces produits de réemploi requalifiés conformément aux recommandations seront automatiquement assurables.



En parallèle de la mise en ligne de son référentiel, et afin de faciliter la démarche de réemploi chez les professionnels du bâtiment, la MCM va également affrêter un camion laboratoire qui sillonnera le territoire à la rencontre des entreprises de construction métallique. Ce véritable laboratoire mobile va permettre de pratiquer les tests et analyses nécessaires à la requalification des matériaux.

Afin d'être au rendez-vous de cette transition dont le réemploi des matériaux est une composante essentielle, la filière acier va se voir transformée dans ses usages et process. Cette possibilité de requalification qu'offre le référentiel sera conditionnée à la formation des utilisateurs et elle verra de facto de nouveaux métiers émerger en son sein. En effet, les professionnels de la construction, une fois formés par les organismes partenaires de la Maison de la Construction Métallique aux particularités et aux bonnes pratiques prépondérantes au réemploi, devront posséder les qualifications et le personnel adéquat pour permettre cette réutilisation vertueuse des matériaux. A terme, c'est tout un écosystème qui va très rapidement voir le jour.

La formation, clé de la transition

Le monde de la construction métallique est à la recherche de nouveaux talents pour continuer à se développer mais aujourd'hui, malgré son essor, le secteur manque de visibilité. Le comité *Formation* de la MCM s'investit donc pleinement pour faire connaître la multitude de métiers qui composent les savoir-faire liés à la construction métallique. La vocation de la MCM est de regrouper les composantes de la filière en une même institution. Pour cela, tous les acteurs du secteur ont travaillé ensemble au sein du comité *Formation*, véritable hub faisant office de passerelle entre le monde de l'enseignement et celui de la vie professionnelle. Les formations que l'on trouve sur la [plateforme](#) qui leur est dédiée, vont s'adresser aussi bien aux jeunes qu'aux professionnels en quête de formation continue.

Pour plus d'informations, retrouvez l'émission consacrée à cette thématique sur la chaîne de la MCM [ici](#).

« *A travers cette démarche écoresponsable, nombre de métiers de la construction vont naturellement évoluer. Dans le domaine de la charpente par exemple, les démonteurs vont devoir se conformer à un certain nombre d'étapes précises pour respecter l'intégrité du matériau et pouvoir garantir ses vertus pour le réemploi. Les dessinateurs et architectes devront également intégrer ces notions de réemployabilité des matériaux dès la conception des bâtiments. Nous devrions même voir des métiers émerger, les professionnels du bâtiment, une fois le matériau réemployable récupéré, devront être également en mesure d'en faire le commerce directement sur la plateforme [metalreemploi.com](#), véritable salle de marché du réemploi mise à disposition par la MCM* », précise Nicolas Pouvreau, Délégué général de la MCM et Directeur délégué du CTICM.

A propos de la MCM

La Maison de la Construction Métallique est une association construite à l'initiative de cinq membres fondateurs, le Syndicat de la Construction Métallique Française, l'Union des Métalliers, l'Enveloppe Métallique du Bâtiment, le réseau ESA et le CTICM.

L'objectif de l'association est d'unir les voix des acteurs et partenaires de la filière de la construction métallique, de la métallerie, de la serrurerie et de l'enveloppe métallique afin de répondre aux grands enjeux et aux transformations à venir.

La Maison de la Construction Métallique se concentre prioritairement sur cinq thématiques de travail, qui sont :

- Le développement durable : réemploi, mixité, optimisation des structures, acier bas carbone
- La compétitivité de la filière et les nouveaux marchés à développer
- Les nouvelles normes et réglementations : anticiper, agir collectivement
- La communication et valorisation de la filière : vitrine technologique, évènements fédérateurs, veille
- La formation

A propos du CTICM

Le CTICM (Centre Technique Industriel de la Construction Métallique) est un organisme privé français créé en 1962 par l'état à la demande du Syndicat Français de la Construction métallique. Il est financé par les constructeurs métalliques et par des prestations commerciales (études, certifications, etc.) et œuvre pour le développement et la promotion de la construction métallique à travers la recherche, la normalisation, la certification et l'assistance aux entreprises.